



Extrait du CGT ARLES

<https://cgtarles.fr/spip.php?article1063>

Financement de la Sécurité sociale 2018 : encore des allègements de cotisations patronales !

- Luttés - La Sécu -
Date de mise en ligne : mardi 12 décembre 2017

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Et ce sont les assurés sociaux qui trinquent...



Le 5 décembre dernier, le Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2018 a été définitivement adopté. Comme annoncé, il acte le basculement des cotisations « salariés » d'assurance maladie et d'assurance chômage sur la CSG réalisés en 2 fois (au 1er janvier et au 1er octobre), et de l'augmentation de la CSG de 1,7 % intervenant au premier janvier.

[**Lire la suite et voir la vidéo fort instructive !**](#)